lycée général
et technologique
Pierre et Marie Curie
académie
Orléans-Tours

31 rue Pierre et Marie Curie
BP 519
36 018 CHÂTEAUROUX

Châteauroux, le 3/06/2019

DEMANDE DE DEVIS

FOURNITURE D'ABONNEMENT ET DE COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES
(POSTES FIXES ET MOBILE)

1/ Objet de la demande de devis :

Fourniture d'une prestation d'abonnement et de communications téléphoniques pour les postes fixes et mobile du lycée Pierre et Marie Curie.
La fourniture d'accès à Internet n'est pas concernée par la présente demande.

2/ Durée de la prestation :

Le contrat est établi sur une période de trois années à compter du 1er septembre 2019.

3/ Besoins :

Partie fixe :

Téléphonie fixe incluant les communications.
Garanties relatives à la continuité du service et à la compatibilité/connexion de l'installation existante PABX AASTRA 5000

Communications postes fixes vers postes fixes et mobiles :
*Minutes en Local/régional/national : illimité
* vers mobiles : illimité
*international : tarification
*Numéros spéciaux : gratuit pour les 0800 à 0809, pour les autres numéros tarification en fonction de l'éditeur (par appel et par minute).

Abonnements :
*Accès de base T2 (1) (tête de ligne 02 54 22 89 79)
*SDA (33) en renouvellement aucun changement de numéro (dont lignes ascenseurs +fax)

Partie mobile :

Maintien d'un numéro usage ponctuel non data quelques heures par an.

4/ Offre de prix :

Les tarifs proposés sont fermes et définitifs durant la durée du contrat.

FRAIS : Pas de frais de mise en service ni déploiement technique, prise en charge par le prestataire du changement d'opérateur sans coupure de service,

5/ Factures / Mode de règlement:

Les factures seront mensuelles ; en application de l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la dématérialisation de la facturation électronique, elles seront déposées sur le portail « Chorus Pro ». Elles mentionneront la période facturée, le nombre, la durée et le coût des appels par type de communication et par ligne+ détails appels/numéros spéciaux (éventuellement sur site dédié).

Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

6/ Critères de choix :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue en fonction des critères énoncés ci-dessous.

SAV : interlocuteur dédié et identifié – intervention garantie dans les 4 heures en cas de panne.

Critères de choix	Pondération
PRIX	80%
QUALITE DES SERVICES ASSOCIES (continuité du service, qualité communication, garantie du temps de rétablissement….	20%